

191120

[www.conseil-cac.com](http://www.conseil-cac.com)

Christophe GUYOT-SIONNEST

56 rue d'Erevan D112

92130 Issy les Moulineaux

SIRET 40161659400016

Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires de Versailles

[cgs.conseil@gmail.com](mailto:cgs.conseil@gmail.com) 0667399676 [www.conseil-cac.com](http://www.conseil-cac.com)

Madame UNTEL

SAS société en cours de constitution

A Issy les Moulineaux, le 20 11 2019

## LETTRE DE MISSION

Monsieur,

Vous nous avez contacté pour une mission de commissaire aux apports de vos mini-pelles, pelles, camions.

Notre mission a pour effet :

d'apprécier la valeur des apports devant être consentis,  
d'établir à cet effet le rapport prévu par les dispositions des articles L223-9, L225-8, L225-147 du Code de Commerce.

### 1. Identification des apporteurs

Société bénéficiaire : SAS société en cours de constitution

### 2. Rappel des objectifs de la mission.

Les apports seront décrits dans un projet d'apport signé par Madame UNTEL.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée, selon la doctrine professionnelle de la C.N.C.C. applicable à cette mission. Ces diligences consistent à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions (ou parts) à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la prime d'apport, d'autre part, à apprécier les avantages particuliers stipulés.

### 3. Modalités de notre intervention

#### 3.1 – Intervenants

Christophe GUYOT-SIONNEST, Commissaire aux apports, supervisera la mission de commissariat aux apports. A titre indicatif, il sera assisté éventuellement d'un chef de mission, pour effectuer l'ensemble des travaux d'audit.

191120

[www.conseil-cac.com](http://www.conseil-cac.com)

### 3.2 – Modalités de l'exécution de nos contrôles

Notre mission se déroulera selon les axes suivants :

- Prise de connaissance générale de l'entités ;
  - Recherche d'informations juridiques de base ;
  - Examen des documents de base concernant l'opération ;
  - Contacts éventuels avec les conseils extérieurs ;
  - Contrôle de la valeur de l'apport (vérification de la réalité des actifs apportés, notamment de l'existence, de la propriété et de la nature des biens apportés);
- Rédaction du rapport de commissariat aux apports.

Nous soulignons par ailleurs que notre mission de commissaire implique certaines vérifications spécifiques ou travaux spécifiques. A ce titre, nous comptons sur l'entière coopération de votre personnel afin qu'il mette à notre disposition l'ensemble des documents juridiques, comptables et autres informations nécessaires à notre mission.

### 3.3 – Période d'interventions et délais

Les journées d'interventions sont à déterminer en fonction de nos plannings.

#### 4. Lettre d'affirmation

Au terme de nos travaux, nous pourrions être amenés à demander à la direction de votre société, une lettre rappelant le contenu des déclarations importantes qui auront été faites.

#### 5. Honoraires

Nos honoraires sont en fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de la qualification professionnelle des collaborateurs affectés à la mission.

Compte tenu des diligences et obligations professionnelles qui nous obligent, nos honoraires s'élèveront à A DEFINIR Euros HT, frais et débours en sus.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente en marquant votre accord sur ses termes accompagné d'un virement ou d'un chèque de A DEFINIR €.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

(Merci d'indiquer la mention « Bon pour accord »)

Madame UNTEL  
Fondateur,

Christophe Guyot-Sionnest 0667399676  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la CRCC de Versailles

ANNEXE A LA LETTRE DE MISSION

Liste des documents à nous communiquer :

- Statuts à jour de la Société ;
- Cartes grises, photos évaluation des engins objet de l'apport.
- Carte nationale d'identité du propriétaire
- Contrat d'apport ;
- Projet de juridique puis Extrait Kbis SAS SOCIETE en cours de constitution après formalité de constitution du capital